

LES ÉCHOS 20180718

# Maranatha : le schéma de cession contesté

## HÔTELLERIE

**Le tribunal de commerce de Marseille, saisi du sort du groupe hôtelier, a repoussé l'examen du dossier au 4 septembre.**

**Christophe Palierse**  
@cpalierse

Le dossier Maranatha a droit à une trêve estivale, avec un possible rebondissement à son terme. Le tribunal de commerce de Marseille, qui est saisi du sort du groupe hôtelier (52 établissements), placé en redressement judiciaire en novembre dernier, a en effet décidé de renvoyer l'examen de sa situation à septembre avec deux échéances. Et elles sont cruciales.

Une première audience est ainsi programmée le 4 septembre à propos d'une tierce opposition formulée par l'un des candidats repreneurs, Attestor Capital, lequel est associé à Loxi Hotels, un spécialiste de la gestion d'actifs immobiliers hôteliers. Attestor, qui est conseillé par le cabinet d'avocats Willkie Farr & Gallagher, remet en cause le principe imposé par le tribunal d'un accord entre les candidats repreneurs et la société d'investissement Cale Street, laquelle détient une créance de 275 millions d'euros (près de 300 millions avec les intérêts) sur une partie du parc de Maranatha, Les Hôtels du Roy, un portefeuille de six établissements de prestige.

Et non seulement Attestor met en exergue la nécessaire

équité de traitement avec les autres investisseurs, près de 2.000 épargnants engagés pour quelque 160 millions au total, mais relève également, au passage, l'éventuelle mise en cause du rôle de Cale Street dans le volet judiciaire du dossier Maranatha. Alors que la brigade financière enquête sur le système Maranatha, le parquet a fait savoir « *que des éléments de qualification de l'infraction de banqueroute et de complicité de banqueroute sont susceptibles d'être recherchés* ».

Le tribunal de commerce dispose d'une dizaine de jours pour se prononcer sur la tierce opposition, sachant qu'une seconde audience, portant elle sur l'examen des offres, a été fixée au 17 septembre. En théorie, les candidats repreneurs ont la possibilité de revoir leurs propositions respectives jusqu'à deux jours ouvrés avant l'audience. Ce que l'on ne peut exclure. « *Le jeu est rebattu. Nous allons retravailler notre offre* », commente ainsi l'un d'entre eux.

### Cinq offres globales

En dépit de sa complexité, avec notamment un passif d'au moins 700 millions d'euros et quelque 6.000 investisseurs représentés par près de 200 sociétés, Maranatha a suscité cinq offres fermes de reprise globale. Outre le duo Attestor Capital-Loxy Hospitality, deux autres tandems sont en lice, l'un composé de Tikehau Capital et de Gilles Douillard, un professionnel de l'hôtellerie-restauration, l'autre de Schroder Real Estate Hotels (ex-Algonquin), un investisseur et opérateur hôtelier, et de Benson Elliot, une société britannique de capital-investissement. Colony North-Star a, par ailleurs, confirmé son intérêt, avec l'appui d'AccorHotels en tant qu'opérateur. Enfin, un trio s'est constitué avec le groupe hôtelier familial Paris Inn, le géant américain du capital-investissement Apollo, et la société de gestion 123 IM. ■

# 700

### MILLIONS D'EUROS

Le passif estimé à minima du groupe Maranatha.